

Section régionale Bourgogne Franche-Comté

Rencontre SNETAP/SFRD du 9 Janvier 2019

M Pascal Couvez, nouveau chef du SFRD, souhaite un dialogue social »nourri«. Dès à présent, une rencontre est prévue le 12 Mars à 15h30 à Dijon pour notamment évoquer la dotation en postes de contractuels. Son discours reste conforme à la politique du gouvernement.
Il a évoqué ses priorités.

1- ENRAYER LA BAISSSE DES EFFECTIFS DANS L ENSEIGNEMENT AGRICOLE

Le SNETAP a rappelé qu'en BFC la baisse des effectifs concerne surtout l'enseignement privé. Certains établissements publics connaissent aussi une baisse d'où des inquiétudes.
Faire connaître l'enseignement agricole

M P Couvez : une campagne régionale de communication sur l'enseignement agricole sera mise en place

Commentaire SNETAP Sic ! C'est l'enseignement public qui est une obligation constitutionnelle pas l'enseignement privé et malheureusement cela existe déjà.

M P Couvez : le recteur préfigurateur est ouvert à diffuser toutes les infos. Désormais, il faut travailler plus avec les DASEN. Un directeur-référent sera désigné par département.

SNETAP : Malgré le constat que vous avez fait sur une bonne concertation avec l'éducation nationale, les situations sont très contrastées suivant les bassins. Parfois il existe une vraie concertation mais il existe des dysfonctionnements sur AFFELNET et il est choquant de voir des classes de l'EN ouvrir l'été alors que sur le même territoire des classes de l'EAP ferment ou ne remplissent pas. Parfois, ce sont les équipes qui sont les seuls éléments moteurs du recrutement sur certains établissements.

SNETAP : rappelle que lors des salons/forums, certains établissements font des fiches de pré-inscription. Serez-vous garant d'un code de bonne conduite ?

M P Couvez : Tous les établissements doivent travailler en concertation et non en concurrence. Un autre enjeu qu'il faut prendre en compte, c'est que le Conseil Régional récupère l'orientation

2 - Fin d'une gestion par les seuils

Le SFRD explique que cela donnera une souplesse de gestion et permettra de recruter

Rappel SNETAP : Le SNETAP s'oppose à cette position qui se fera au détriment des élèves et des conditions de travail. (cf action grève du 24 Janvier).

SNETAP : Quelle DGH pour l'année prochaine ?

Le SFRD assure que lors du dialogue de gestion la DGH Bourgogne-Franche-Comté sera maintenue et cela malgré la baisse des effectifs. Il faut donc conforter les effectifs. Il n'y aura pas de MIS mais il va falloir minimiser les sous-services. A noter l'effort particulier fait sur Poligny pour redynamiser l'établissement. Par contre, le BTS ACSE par apprentissage ouvert à Gueugnon en partenariat avec une MFR malgré l'opposition de la DRAAF risque d'affaiblir d'autres BTS (ex Chateau-Chinon).

SNETAP : Rappelle les craintes par rapport à l'ouverture du STAV à Louhans en enseignement privé aux dépens des établissements publics.

Le SFRD rappelle que plusieurs établissements privés ont fermé ou sont fragilisés (Fontenelle, Morbier) et que le souhait a été fait de garder les moyens sur la région.

SFRD : Les moyens en individualisation seront octroyés en 2019/20 sur projets.

SNETAP : Les équipes dans le passé ont déposé des projets et vu le peu de moyens accordés au final, elles ne sont plus prêtes à en faire.

3 - La réforme de l'apprentissage

SFRD : Cette réforme aura un impact important sur les EPL. Le choix en Bourgogne franche-Comté, a été de renforcer le réseau des CFA/CFPPA. A demandé à chaque direction de présenter un plan stratégique pour leur établissement. Peut-être qu'il faudra aller vers du mixage de publics dans certaines situations.

SNETAP rappelle qu'il y avait eu un rapport de la DRAAF, plutôt négatif sur le mixage de public lycée/cfa à Plombières.

SFRD : La dger finance un plan d'accompagnement sur 3 ans. Aucun personnel, ni formation ne doivent disparaître. Le 8 Avril, il y aura un séminaire de lancement de la réforme et un plan de formation sera présenté.

SNETAP rappelle que lors du dernier CHSCTREA, les élus-SNETAP ont demandé qu'une procédure claire et transparente soit mise en place pour favoriser le reclassement sur les établissements pour éviter les baisses de quotité de travail imposée ou des licenciements.

4 - CHSCTREA

Une NS existe sur les compétences des chsctrea qui donne des droits d'enquête, et d'étude de cas individuels, ainsi que la recommandation de mise en place d'une commission locale sur les conditions de travail dans les établissements.

SNETAP : Les commissions locales ne peuvent pas traiter des conditions de travail, notamment des situations relevant des rapports hiérarchiques. Déjà dans de nombreux établissements, les CoHS ne fonctionnent pas réellement.

SFRD : Un groupe de travail des chefs d'établissement planchera pour réfléchir sur ce qui relève des commissions locales, du CHSCTREA et de la CVA dans l'objectif d'améliorer les conditions de travail.

SNETAP : Du fait de la fusion des régions, il y a eu des difficultés dans le fonctionnement de la CVA en toute déontologie. Le SNETAP sera vigilant que la CVA ne puisse pas se réunir sans la présence du secrétaire ou du secrétaire-adjoint du CHSCTREA.

SNETAP : les élections professionnelles ayant eu lieu, savez-vous qui pourra participer au CHSCTREA (membres élus au CTREA ou désignés ?)

SFRD : se renseigne.

5 - Questions diverses

SNETAP : Est-il possible d'avoir les dotations-objectifs et les moyens en **ATLS/AE-AVS**

SFRD : Les règles ont changé. Le calcul de la DGER (Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche, au ministère de l'Agriculture) reste obscur.

SNETAP : a rappelé que certains établissements ont été mis à mal (ex : dotation en TFR labo à Château-Chinon) et que les conditions d'emploi des AVS pour accompagner les élèves avec un handicap, restent parfois inacceptable.

SFRD : a été alerté sur la situation de l'avs dont le contrat devait finir fin Janvier. A priori le problème sera réglé.

SNETAP : Certaines fiches de service ne respectent pas les référentiels ou les situations d'exercice (Cas à Chatillon, Auxerre).

SFRD : Aujourd'hui le SFRD n'a plus la main. Les situations doivent être néanmoins résolues
Commentaire : affaire à suivre- lui faire remonter à nouveau les situations.

SNETAP : Certains agents n'ont pas reçu leur **supplément familial de traitement**. Pour les contractuels- ACEN, ils n'ont pas accès à leur fiche de paye par internet et ne peuvent faire valoir leurs droits.

SFRD : Le problème des fiches de paye des ACEN a été signalé au Secrétariat Général (au Ministère de l'Agriculture). Sinon lui faire remonter les cas individuels

SNETAP : **Certaines inspections** se sont déroulées en situation très stressante pour les agents (2 inspecteurs présents, annonce qu'ils sont là pour cdiser ou non.) ce n'est pas tolérable.

SFRD : faire part des situations

Cas particuliers :

SNETAP : Plombières, le poste de responsable de site-directeur adjoint se libère. Les personnels sont inquiets car les élèves de Plombières nécessitent une autorité cadrante et structurante.Plusieurs enseignants sont déjà « usés ». Il ne faudrait pas arriver à une situation bloquée comme à Macon, il y a quelques années.

SFRD : sait que le public de Plombières est « difficile ». Il a déjà rencontré des candidats.
F.S.U. Ce ne sera pas un débutant.



F.S.U.

ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

Chatillon

SNETAP : a rappelé que les personnels ont apprécié la venue du SFRD suite aux incendies

SFRD : est préoccupé par la sécurité des élèves et personnel mais réaffirme que tout est mis en œuvre par le SFRD et le Conseil Régional pour garantir leur sécurité.

SNETAP : Des élèves n'ont pas cours car 2 enseignants n'ont pas reçu leur prolongation de visas.

SFRD : est intervenu auprès de la préfecture